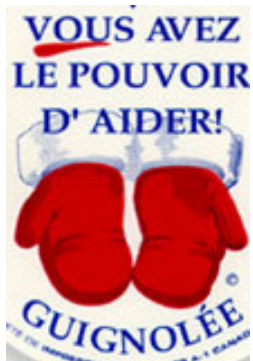


LA GUIGNOLÉE DE Saint-Frédéric.



DATE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2012,

HEURE DE 9HEURES À 11HRES

*LES BÉNÉVOLES FERONT LA TOURNÉE DES
MAISONNÉES. POUR LEUR PERMETTRE DE RECUEILLIR
VOS DONS ET À ÉCHANGER DE BONS MOMENTS AVEC
CHACUN(NE) DE VOUS LORS DE CETTE GRANDE FÊTE*

DE PARTAGE.

Des dons en argent sont souhaités afin de faciliter le partage aux familles dans le besoin sous forme de bons d'achats d'épicerie.

Toute personne intéressée à se joindre à l'équipe de bénévoles sont invitées à contacter l'un des membres du comité organisateur et à se présenter à la sacristie le 1^{er} décembre dès 8h 30m.

(N.B.) SI VOUS ÊTES ABSENTS ET QUE VOUS DÉSIREZ FAIRE VOTRE
DON APPORTEZ-LE AU PRESBYTÈRE SUR LES HEURES DE BUREAU.

MERCI



LE COMITÉ ORGANISATEUR :

L'abbé François Veilleux

M. Robert Paré,

M. Eric Roy

Mme Pauline Jacques.



Le Frédéricicois

Novembre 12



Voici notre nouvelle salle communautaire, avec son tout nouveau décor !

ASSEMBLÉE DU 1^{er} OCTOBRE 2012 EN BRIEF...

Adoption du règlement 281-12 code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité St-Frédéric

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que le contrat du déneigement de la cour arrière du centre communautaire pour l'hiver 2012-2013 soit donné à Sébastien Vachon au coût de \$725 plus taxes.

Carl Lessard donne avis de motion qu'à une assemblée ultérieure du conseil, un règlement sera adopté en vue de fixer le taux d'imposition des taxes générales et de service pour l'année 2013.

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que Lucie Gilbert soit reconduite au poste de pro-maire pour une période d'un an.

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Frédéric accepte le règlement numéro 374 de la Municipalité de Tring-Jonction concernant l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité de Saint-Frédéric (cimetière) délimitée par la description technique et le plan préparés par Jean Bisson, arpenteur-géomètre, datés du 29 février 2012 et faisant référence aux minutes 7468.

Sur proposition de Claire Pouliot et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité fasse l'achat de quatre (4) haut-parleurs et tout ce qu'il est nécessaire pour l'installation de ceux-ci au coût de \$1 729.74 environ plus taxes ainsi que d'un micro sans fil au coût de \$319.99 plus taxes.

Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric procède à l'achat de deux ordinateurs pour le bureau au coût de \$615 chaque plus Microsoft Home & Business au coût de \$255 par poste, d'un portable Acer pour la bibliothèque au coût de \$465 plus \$145 pour Microsoft Home & Student ainsi qu'une imprimante couleur sans fil pour la bibliothèque également.

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité de verser un montant de \$200 au comité de la chorale St-Frédéric – Tring pour leur social de Noël.

RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du code municipal, le maire soumet le rapport financier 2011 :

Revenus	1 330 412 \$
Dépenses	(1 519 060)\$
Amortissements	250 540 \$
Remboursement de la dette à long terme	(58 405)\$
Activités d'investissement	(23 188)\$
Déficit de l'exercice	(19 701)\$

Pour l'année 2012, un budget équilibré de 1 349 460\$ a été adopté le 19 décembre 2011. À moins de circonstances exceptionnelles, les prévisions budgétaires seront respectées.

En ce qui a trait aux contrats accordés depuis le dernier rapport financier, les faits sont les suivants :

Pavage St-Laurent → asphalte rang St-Louis, rue Lehoux, cour arrière centre communautaire	419 294.58\$
Daktronics → cadran numérique	21 348.01\$
Arrakis → étude hydrogéologique	23 669.34\$
Roche Ltée → projet mise aux normes eau potable	14 601.83\$
Loisirs Saint-Frédéric → projet terrain de balle	25 000.00\$
Fabrique Saint-Frédéric → réfection de l'église	10 000.00\$

Pour la prochaine année fiscale, le budget 2013 sera adopté au cours du mois de décembre lors d'une assemblée spéciale qui sera convoquée par avis public.

Pour l'année 2013, les dossiers suivant seront traités :

- Recherche en eau
- Agrandissement du garage municipal (si pas fait en 2012)
- Agrandissement du centre communautaire (si subvention accordée)

AVIS PUBLIC DE SÉLECTION

À LOUER - LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

Organisme : Office municipal de St-Frédéric

Adresse des logements : Rue St-Olivier, St-Frédéric, G0N 1P0

Territoire visé : Saint-Frédéric et toutes les municipalités de Robert-Cliche, Vallée-Jonction, Saints-Anges, Frampton et East-Broughton.

Pour affichage public

Présentement, nous sommes en processus de sélection pour les logements suivants :

logements famille 6 ½ = (4 chambres à coucher)

Conditions ou critères à respecter :

- Remplir le formulaire «Demande de logement à loyer modique», à vous procurer en téléphonant au numéro indiqué plus bas ;
- Fournir les preuves de revenus de tous les membres de votre ménage (relevés (info13), rapport d'impôt de l'année précédente, T-4 et relevé 5, le bail attestant votre résidence actuelle, compte hydro, Copie du livre de caisse ou de banque à jour ou info-13 et placements.
- Être citoyen canadien ou résident permanent du Québec ;
- Avoir des revenus égaux ou inférieurs aux montants maximums indiqués : 27 000 \$

DANS LE CHOIX DE SES MEMBRES, NOTRE ORGANISME RESPECTERA LA CHARTE QUÉBÉCOISE DES DROITS DE LA PERSONNE ET N'EXERCERA AUCUNE DISCRIMINATION.

Pour l'organisme : Office municipale de St-Frédéric

Louise Bilodeau, Directrice

Téléphone : 418-426-5221 - Laissez le message et nous vous rappellerons.

omhst.frederic@sympatico.ca

Modalités d'inscription :

Cet avis est conforme aux articles 9, 10, 11 et 14 du *Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique*.

RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 3 décembre 2012, les membres du conseil adopteront le règlement #282-12 sur le traitement des membres du conseil municipal.

Ce règlement consiste en :

-Fixer la rémunération des élus municipaux pour l'année 2013

Un projet de règlement a été présenté à l'assemblée de conseil du 5 novembre 2012 qui se résume comme suit :

-Indexation de 3% qui amène la rémunération du maire à \$ 4 444 et celle des conseillers à \$ 1 482.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal.

Vous êtes donc cordialement invités à assister à cette assemblée ordinaire

LA LOTERIE DE LA MAISON CATHERINE DE LONGPRÉ

Le tirage aura lieu vendredi le 14 décembre 2012 à 20 h à la Maison Catherine de Longpré 1120, 18^e rue, Saint-Georges G5Y 6N1.

Prix réclamé au même endroit

Date limite pour réclamé les prix 6 mars 2013

1^{er} au 10 : prix de 500\$

11 au 25 : prix de 1000\$

26^e : : prix de 5000\$

27^e et 28^e : prix de 10 000\$

29^e : Prix de 20 000\$

Les billets sont en vente au coût de 20\$ auprès de Lucie Vachon 418-426-2150 et au bureau municipal

AGE D'OR

Voici quelques renseignements concernant notre social de Noël :

- Date : dimanche le 16 décembre 2012
- Endroit : Centre communautaire
- Le diner sera vers midi
- Musique en après-midi
- Billets en vente auprès des membres du comité de l'Age d'or de St-Frédéric

Mercredi le 21 novembre, il y aura du bingo suivi de cartes. De plus, quelqu'un viendra nous rencontrer pour donner des renseignements concernant le programme PIED

Saviez-vous que....

Vos capacités de conduire peuvent être affectée dès la première consommation d'alcool?

En effet, votre capacité de conduire peut être affaiblie bien avant la limite légale de 0.08. La fatigue, le stress et la prise de médicaments sont quelques unes des éléments qui peuvent également affaiblir la capacité de conduire.

Si vous fêtez, confiez vos clés!

Un message de la Table de concertation pour la prévention de l'alcool au volant.

Les Loisirs de Saint-Frédéric
présentent

la pièce de théâtre

SMASH

Écrite par Josée Fortier
Mise en scène par Mario Boutin

au profit des Loisirs de Saint-Frédéric



André Lessard, Sébastien Lessard, Gilles Lessard, Pierre-André Roy, David Lachance, Alexandre Vachon,
Gino Laplante, Nathalie Labbé, Karmélie Doyon, Dominique Blouin et Johanne Mathieu.

À la **SALLE COMMUNAUTAIRE** de Saint-Frédéric

30 vendredi **NOVEMBRE 20h**

1^{er} samedi **DÉCEMBRE 20h**

2 dimanche **DÉCEMBRE 14h**

BILLETS
15\$/billet (12 ans et moins 5\$)
disponibles
auprès des comédiens ou
au bureau municipal
418-426-3357

creation info+
notre imagination au service de votre image